



Bienvenue aux bénévoles du groupe de Recherche et sauvetage Sherbrooke/Haut-St-François

Faire de la recherche et sauvetage c'est s'impliquer dans son milieu, c'est s'accomplir, c'est partager ses connaissances, c'est mettre en commun ses habiletés et surtout, c'est vouloir sauver des vies!

Nous sommes heureux de constater que vous montrez de l'intérêt à notre équipe de recherche et sauvetage.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un profil particulier pour devenir membre de notre groupe. Il est toutefois important que votre condition physique vous permette de marcher plusieurs heures en forêt.

Pour devenir bénévole, il faut être âgé d'au moins 16 ans, pour la formation, avoir acquitté le paiement de la cotisation annuelle et avoir franchi quelques étapes. Ce document vous explique en détail ces étapes. Il faut être âgé de 18 ans pour la formation pratique en recherche et la participation aux sorties de recherche.

- 1) Visiter notre site au <http://rsshfsf.com> pour mieux nous connaître. Visiter aussi le site de notre regroupement provincial, l'Association québécoise des bénévoles en recherche et sauvetage au <http://aqbrs.ca>. Vous y trouverez, entre autres, le document « Trousse d'information pour les nouveaux bénévoles ».
- 2) **Compléter le formulaire de demande d'adhésion, lire et signer le code d'éthique de notre groupe et fournir l'attestation de vérification de casier judiciaire. Pour se procurer cette attestation, les résidents de Sherbrooke doivent se présenter au Service de police municipale au 575 rue Maurice-Houle. Les non-résidents de Sherbrooke doivent contacter le corps de police qui dessert leur lieu de résidence. S'il s'agit de la Sûreté du Québec, ils doivent alors contacter Identité Québec au 1-855-902-2539. Ils ont un bureau situé au 209 Belvédère Nord à Sherbrooke. Un montant d'environ 65\$ peut vous être réclamé et ce montant ne vous sera pas remboursé par notre organisme. Les informations indiquées sur le formulaire de Demande d'adhésion sont confidentielles. Certaines de ces informations, comme le code de la RAMQ, ne seront donc pas divulguées à d'autres que le ministère de la sécurité publique et l'A.Q.B.R.S. D'autres informations, comme le numéro de téléphone ou l'adresse courriel, peuvent être utilisées et transmises aux autres membres selon le consentement retrouvé dans le formulaire de demande d'adhésion.**
- 3) Il est recommandé de suivre, lorsque disponible sur leur site, la formation en ligne offerte par le Ministère de la Sécurité Publique et intitulée «Initiation à la sécurité civile». Elle se trouve à l'adresse suivante <http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-civile/sinitier/formation-ligne.html>. Cette formation nécessite environ 45 minutes pour être complétée.

- 4) La prochaine étape consiste en l'apprentissage théorique et pratique de l'ensemble des connaissances de base en recherche et sauvetage. Plusieurs formations à ce sujet vous seront offertes. Les modules sont sur une clé USB qui peut être commandée sur le site internet de l'A.Q.B.R.S. au coût de 25\$. Cette clé USB peut aussi vous être prêtée par le groupe R.S.S.H.S.F. contre un dépôt de 25\$. Après avoir assimilé la théorie et complété avec succès l'examen théorique du ministère de la sécurité publique, vous obtiendrez la certification en recherche au sol. Vous pourrez dès lors participer, en étant couverts, à des recherches sur le terrain. Tant que cette certification n'est pas acquise, les bénévoles ne sont pas protégés par la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (C.N.E.S.S.T.) précédemment connu sous le nom de Commission de la santé et de la sécurité au travail (C.S.S.T.). Vous devrez aussi passer, dans un délai de six mois, l'examen pratique.
- 5) Pour compléter le tout, nous vous invitons à consulter le document intitulé « Le matériel de recherche du bénévole » que vous trouverez à la fin de ce document et qui est aussi disponible sur le site web de l'A.Q.B.R.S., dans la section des groupes membres.
- 6) Contacter la personne responsable de notre groupe, Jean-François Desrosby, afin qu'il puisse répondre à vos questions et vous faire connaître la date de la prochaine réunion d'accueil des nouveaux adhérents potentiels. Vous pouvez le joindre par courriel en utilisant le formulaire de la page contact de notre site web.

Opérations : Lors des opérations, nous nous attendons à ce que vous informiez rapidement le responsable de votre groupe de votre disponibilité ou non. Il vous faudra signaler votre arrivée et votre départ dans les registres officiels. Vous devez vous présenter avec, au minimum, le matériel obligatoire requis par l'A.Q.B.R.S. Il est attendu que vous compreniez et acceptiez le rôle qui vous sera confié. Il va de soi que vous vous engagez à respecter la hiérarchie en place.

Sécurité : Il est attendu que vous portiez, en tout temps, l'équipement personnel de protection obligatoire, fourni par notre groupe. Vous ne devez jamais compromettre la sécurité de vos coéquipiers ni la vôtre. Vous devez reconnaître et faire part de vos limites. Vous devez vous présenter aux recherches dans une condition physique et psychologique favorable à l'exécution de votre tâche. Vous devez vous informer votre chef d'équipe de tout changement dans vos capacités opérationnelles. Si vous devez prendre des médicaments, il est de votre responsabilité d'en apporter suffisamment.

Professionnalisme : Il est attendu que vous vous investissiez au sein de notre équipe. Vous devez demeurer discrets sur les informations sensibles qui pourraient vous être partagées. Il est attendu que vous représentiez dignement votre groupe et votre association en paroles et en gestes, que vous demeuriez humble et que vous évitiez de porter un jugement sur les victimes.

Vous pouvez apporter une aide précieuse par votre expérience de vie. Nos membres sont des gens qui aiment s'impliquer, qui sont à l'aise dans la nature et disposés à donner de leur temps pour aider les autres.



Évaluation - Chercheur au sol

Liste de contrôle du matériel (check-list)

Identification du chercheur au sol				
Nom du chercheur :		Date de l'évaluation :		
Numéro de carte:				
Groupe de recherche:		District :		
Liste du matériel que le chercheur doit avoir avec lui lors de l'évaluation				
Matériel obligatoire :	Évaluateur 1		Évaluateur 2	
	Oui	Non	Oui	Non
1. Vêtements appropriés à la saison et aux conditions météorologiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Eau (1 litre)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Ration pour 24h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Casques de sécurité du MSP (doit être porté en tout temps)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Dossard de sécurité du MSP (doit être porté en tout temps)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. Lunettes de sécurité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. Paire de gants - Calepin et crayon à mine	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. Manches longues	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. Pantalons longs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. Carte d'identification du MSP	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
11. Carte de certification de l'AQBRs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12. Lampe de poche et piles de rechange	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
13. Boussole avec miroir et déclinaison magnétique ajustable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14. Sifflet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
15. Allumettes et autres objets pour partir un feu	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16. Trousse de premiers soins individuelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
17. Médicaments personnels pour 24h	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
18. Couverture d'urgence	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
19. Gants chirurgicaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
20. Calepin et crayons	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
21. Crayon-feutre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
22. Ruban à marquer orange (1 rouleau minimum)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
23. Montre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Matériel obligatoire (suite)	Évaluateur 1		Évaluateur 2	
	Oui	Non	Oui	Non
24. 3 grands sacs Ziploc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25. 2 sacs en papier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
26. 1 sac à déchet (préféablement de couleur orange)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
27. Couteau de poche ou outil multifonctions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
28. Corde	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
29. Lotion anti-moustique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
30. Bas et vêtements chauds de rechange	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
31. Chandelle de sécurité et autre source de chaleur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
32. Toute autre pièce d'équipement requis par son groupe de recherche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La liste de contrôle du matériel (check-list) ci-dessus, a été validée par les évaluateurs comme suit :

Nom de l'évaluateur 1 :	
Date :	
Signature :	

Nom de l'évaluateur 2 :	
Date :	
Signature :	



Code d'éthique pour les bénévoles du groupe de Recherche et Sauvetage Sherbrooke/Haut St-François (R.S.S.H.S.F)

Ce code a été élaboré dans le but d'assurer une meilleure équité entre les membres, d'améliorer le fonctionnement de l'équipe et de prévenir certains problèmes organisationnels.

Généralité

Les bénévoles devront en tout temps se comporter d'une manière professionnelle envers leurs collègues et les victimes. À cet égard, le groupe R.S.S.H.S.F. ne tolère aucun comportement violent ou abusif, incluant le harcèlement sexuel, religieux, ethnique ou autre d'un bénévole envers un autre individu. Ce genre de comportement, que ce soit lors d'une activité, d'une opération du groupe ou à l'extérieur du groupe, pourrait mener à l'expulsion.

Chaque membre doit porter assistance aux victimes sans aucune discrimination d'aucune sorte.

Le groupe R.S.S.H.S.F. ne tolère aucune conduite qui porte atteinte au bon fonctionnement des opérations.

Chaque membre doit agir avec honnêteté, intégrité, diligence, assiduité et transparence.

Chaque membre doit respecter la confidentialité des renseignements personnels et privilégiés dont il a connaissance. Il ne peut délivrer aucune information aux médias ou aux autres parties externes, à moins que cela ne s'inscrive dans le cadre de ses fonctions ou qu'on ne lui ait conféré au préalable une autorisation expresse à cet effet.

Chaque membre accepte et respecte la hiérarchie établie lors d'opérations de recherche qu'elles soient primaires, secondaires ou de simulation.

Administration

Chaque membre a complété le formulaire de demande d'adhésion.

Chaque membre a remis une attestation de vérification de casier judiciaire. Il fera connaître au Conseil d'administration (C.A.) tout changement à sa situation le plus rapidement possible.

Chaque membre paie une cotisation annuelle, payable à la réunion du mois d'avril de chaque année.

Vie associative

La vie associative d'un groupe s'exprime surtout par des assemblées générales ou des rencontres mensuelles. La présence des membres à celles-ci est donc primordiale. Il est souhaitable d'aviser de notre absence à une rencontre mensuelle.

Chaque membre doit offrir un minimum de 30 heures par année au groupe R.S.S.H.S.F. Dans le cas contraire et en l'absence de raison valable, le membre s'expose à une expulsion.

Formations

Chaque membre s'investit dans sa formation afin d'acquérir et maintenir les connaissances nécessaires à la réussite des examens théorique, du ministère de la sécurité publique, et pratique de chercheur au sol, de l'A.Q.B.R.S. Cet investissement se traduit par une participation régulière aux différentes formations théoriques et pratiques du groupe ainsi qu'à des activités externes, par exemple des colloques ou séminaires.

Activités

Les membres organisant une activité feront connaître, dans un délai raisonnable, les détails suivants :

- La date et l'heure de l'activité ;
- La date de fin de la période d'inscription à l'activité ;
- Le nombre minimal d'inscriptions pour la tenue de l'activité, s'il y a lieu;
- La date limite d'annulation de l'activité ;
- Les coûts de participation à l'activité, s'il y a lieu ;
- La date du paiement, s'il y a lieu.

Chaque membre doit confirmer, dans le délai requis par les organisateurs, sa participation à une activité.

Chaque membre qui a confirmé sa participation à une activité doit, dans le délai établi par les organisateurs, aviser les organisateurs de son absence à l'activité en question.

Chaque membre qui a confirmé sa participation se présentera à l'activité.

À chaque manquement à la règle précédente, une personne mandatée par le C.A. rencontrera la personne impliquée afin de comprendre la situation. Après trois manquements non justifiés, le membre sera expulsé du groupe.

Chaque membre inscrit à une activité se présentera, prêt, à l'heure prévue afin de ne pas retarder indûment l'activité.

S'il y avait des coûts de participation à l'activité, le membre n'ayant pas avisé de son absence dans le délai requis devra, obligatoirement, payer ces frais.

Conseil d'administration

Les membres du C.A. doivent administrer avec soin les fonds et biens du groupe R.S.S.H.S.F. et rendre compte de leur utilisation.

Les membres du C.A. s'adressent respectueusement aux membres.

Chaque membre du groupe R.S.S.H.S.F. a pris connaissance, compris et signé le code d'éthique.

J'ai lu et je comprends *le Code d'éthique du groupe de Recherche et sauvetage Sherbrooke/Haut St-François* et je m'engage à observer les directives énoncées dans le présent document.

Nom en caractère d'imprimerie

Signature

Date